SYNDICAT MIXTE
POUR LE DÉVELOPPEMENT ET
LE RAYONNEMENT DU LAC DES SAPINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°SMLS DB26-037

Séance du jeudi 5 novembre 2026

Le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, ce jour, en son siège sous la présidence de Monsieur Philippe LORCHEL, Président du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins.

Membres présents à la séance : 8
Emmanuel BUSCHI (suppléant), Colette DARPHIN, Sylvie ÉPINAT, Jean-Luc FRANCOIS, Annick LAFAY, Philippe LORCHEL, Catherine LOTTE, Véronique MURAT

Membres absents ou excusés : 2
Olivier MAIRE, Jean-François TERRIER

Secrétaire de séance :
Jean-Luc FRANCOIS

FINANCES - COMPTABILITÉ
OBJET : APPROBATION DU VERSEMENT D'UN DON DE 0,50 € PAR INSCRIPTION PAYANTE À L'UTBV ET AU TRIATHLON DU LAC DES SAPINS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TA'VITAÉ DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de la stratégie de développement du site du Lac des Sapins et de la politique d'engagement du SMLS en faveur des causes solidaires, l'organisation de l'Ultra-trail du Beaujolais Vert (UTBV) et du Triathlon du Lac des Sapins a souhaité s'associer à la campagne nationale « Octobre Rose », dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et au soutien des femmes touchées par la maladie.

Afin de matérialiser cet engagement, il a été proposé de reverser 0,50 € par inscription à l'UTBV et au Triathlon du Lac des Sapins à une association locale œuvrant dans le domaine de la lutte contre le cancer ou de l'accompagnement des malades.

L'association Ta'Vitaé a pour objet d'accompagner les personnes suivies en oncologie et leurs proches à travers des ateliers de groupe gratuit (APA, stretching, art créatif, art floral, diététique...) et des séances individuelles de bien-être prises en charge à hauteur de 60 % du coût (sophrologie, réflexologie, massage...) ainsi qu'une aide à l'achat des produits annexes (perruques, sous-vêtement, crèmes...).

Par ses actions de proximité, l'association contribue activement à la mobilisation citoyenne autour d'Octobre Rose sur le territoire du Beaujolais Vert.

Pour l'édition 2026 du Triathlon du Lac des Sapins (1 058 participants) et de l'Ultra-Trail du Beaujolais Vert (2 165 participants), 3 223 coureurs se sont inscrits (inscriptions payantes). Conformément à l'engagement pris, le SMLS procédera donc au versement d'un don de 1 611,50 € (3 223 x 0,50 €) à l'association « Ta'Vitaé ».

Ce versement prendra la forme d'un don exceptionnel, réalisé à l'issue de l'évènement et d'un relevé d'identité bancaire de l'association bénéficiaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-13-00007 du 13 juin 2025 relatif aux statuts et compétences du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins,

Vu la délibération n° SMLS_DB26-016 du 20 mai 2026 portant délégation de pouvoirs du Comité syndical vers le Président du SMLS,

Le Comité syndical, lecture faite du rapport par Monsieur Philippe LORCHEL, après avoir délibéré et procédé au vote,
Pour : 8
Contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉCIDE

1. **D'APPROUVER** le principe du versement d'un don de 1 611,50 €, au profit de l'association « Ta'Vitaé », correspondant à 0,50 € par inscription à l'UTBV (1 082,50 €) et au Triathlon du Lac des Sapins (529 €) dans le cadre de l'opération Octobre Rose ;

2. **DE MANDATER** le Président ou son représentant pour entreprendre toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Ampliation à : Service de Gestion Comptable de Tarare

Secrétaire de séance,
Jean-Luc FRANCOIS

Le Président,
Philippe LORCHEL

Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins